

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**20 MARS 2007**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Conservatoire à  
Rayonnement  
Départemental –  
Demande de subvention  
à l'Etat (D.R.A.C.) pour  
l'exercice 2007**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 21 mars 2007  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 23 mars 2007  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 mars 2007

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille sept, le 20 mars à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 13 mars deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Madame DESCHAMPS, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD\*, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX, Monsieur GARNIER, Madame ROCCHETTI, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur CHARREAU, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Monsieur BINET, Madame GOMMIER, Madame USQUIN

\*Madame RICHARD (sauf pour le dossier 07 B 00, le procès-verbal de la séance du 8 février 2007, le compte rendu des actes administratifs, les dossiers 07 B 02-03)

**Avaient donné procuration :**

\*Madame RICHARD à Madame ALLARD  
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC  
Madame ISAAC-de LEMOS à Monsieur LAURENT  
Monsieur LEBRAY à Madame USQUIN

**Secrétaire de Séance :**

Madame SALHI

**N° DE DOSSIER** : 07 B 03 a

**OBJET** : CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL - DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT (D.R.A.C.) POUR L'EXERCICE 2007

**RAPPORTEUR** : Madame ALLARD

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Le décret du 12 octobre 2006 a modifié l'appellation des Ecoles Nationales de Musique (E.N.M.), de Danse et d'Art Dramatique qui se dénomment désormais « Conservatoires à Rayonnement Départemental » (C.R.D.). Les C.R.D. sont subventionnés par l'Etat selon certains critères fixés par un règlement d'études applicable dans tous les conservatoires contrôlés par l'Etat.

La Ville dépose donc, chaque année, une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.). La subvention est attribuée en fonction du programme pédagogique, de la qualité du travail des enseignants, des résultats obtenus et du dynamisme du Conservatoire sur le Département.

Ainsi, en 2006, la Ville a obtenu 132 576 € de la D.R.A.C. pour le fonctionnement de l'E.N.M..

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

- de solliciter une subvention auprès de l'Etat (D.R.A.C.) au titre de l'année 2007 pour le fonctionnement du C.R.D. ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOpte, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,  
Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Conseillère Régionale d'Ile-de-France

Roselle CROS